

M. GREENE: Je ne prévois guère de difficultés avec ces messieurs bienveillants et bien intentionnés relativement à l'attitude intéressée et soucieuse qu'ils ont à l'égard de la communauté agricole de ce pays.

Ma propre conception est que, dans la plus large mesure possible, on a voulu confier l'étude des crédits à un Comité pour en faire un organisme de travail permettant de vous mettre sous la dent les articles des crédits et l'opinion des hauts fonctionnaires sur ces crédits plutôt que d'en faire un organisme de recherche plus général comme cela pouvait se faire au Comité plénier de la Chambre.

Comme je l'ai dit, je peux me tromper dans mon interprétation, mais je pensais que toute cette idée de remettre les crédits au Comité avait pour but réel de permettre aux membres du Comité de s'occuper des détails et de s'éloigner des généralités plus sommaires auxquelles le Comité plénier de la Chambre ne se prêtait pas tellement bien. Cela permettrait aux membres d'aller dans les détails particulièrement parce qu'ils ne pouvaient interroger les hauts fonctionnaires au Comité plénier. Nous aurons certainement à jouer certaines de ces choses par oreille, parce qu'il s'agit de choses nouvelles. Mais pour le moment, monsieur Jorgenson, puis-je dire avec le plus grand respect que j'aimerais procéder de cette façon sans trop m'étirer le cou. C'est ce que je souhaite et c'est là ma philosophie personnelle pour le ministère. Je ne sais pas où passe la ligne qui sépare les espoirs et la philosophie, mais je pense que du point de vue législation, comme je l'ai dit plus tôt, j'espère être jugé par ce que j'accomplis plutôt que par ce que j'espère accomplir. Tout ce que je puis dire c'est que si nous pouvons faire aussi bien dans chacune des ramifications du ministère que ce que nous avons fait dans le cas de la politique laitière, si nous pouvons obtenir pour chaque chose autant d'argent que nous voulons en avoir, ce sera parfait; et ce Comité sera chez les fermiers le Comité le plus populaire qu'il y eût jamais. Je ne sais quelle sera notre bonne fortune à cet égard dans l'avenir.

M. MUIR (*Lisgar*): Monsieur le président, j'aimerais dire comment je suis plutôt désappointé de ce que le Ministre n'ait souligné quelques-unes des difficultés qu'il a trouvées en agriculture. Je ne veux pas dire nécessairement qu'il doit nous proposer des solutions à ce moment-ci. Toutefois, si le Comité se contente de faire enquête sur les difficultés administratives, que je ne trouve pas tellement nombreuses en agriculture du fait que nous avons un excellent ministère de l'Agriculture, je ne pense pas que le Comité aura beaucoup de choses à discuter. Comme je l'ai dit, je pensais que le Ministre nous aurait parlé de certaines difficultés en agriculture parce que nous savons tous qu'il y en a plusieurs et qu'elles sont variées. Je pensais que peut-être par la discussion nous pourrions être en mesure d'aider au Ministre en trouvant des solutions à ces nombreux problèmes auxquels l'agriculture doit faire face aujourd'hui et que nous ne nous contenterions pas d'examiner les problèmes administratifs du Ministère.

M. GREENE: Je m'excuse de nouveau, monsieur Muir. Je pense que j'ai dit ce que j'avais à dire sur le sujet et je répéterai que ceci est une nouvelle façon de procéder. Je pensais que l'étude générale des problèmes et des sortes de solutions dans un sens large et sommaire devrait être considérée plutôt par le Comité plénier de la Chambre. Après tout, ces crédits doivent retourner à la Chambre. Ici, nous devrions nous occuper des détails. Je pense qu'à mesure que le travail du Comité progressera, si nous jugeons que nous devrions nous intéresser à des sujets plus généraux, je serai certainement heureux de